



Cheque de reservation versé

Par **jegou**, le **07/06/2009** à **11:57**

Bonjour,

j' ai versé un chèque de reservation le 30 avril 2009 pour un appartement en location disponible pour le 15 juin . suite à des problèmes de santé et à une hospitalisation je me retrouve dans l'incapacité de demenager(certificat d'hospitalisation du 20 au 26 mai 2009) j'ai averti verbalement et par lettre recommandée le propriétaire que je ne pouvais donner une suite à cette location (lettre recommandée envoyée le 9 mai 2009 .

a ce jour la proprietataire ne veut pas me rendre le chèque de reservation .

quels sont mes droits et comment puis je recuperer mon chèque ?

vous en remerciant par avance de votre réponse

cordialement